

G. BORDONARO donne lecture du texte suivant :

G. BORDONARO geeft lezing van de volgende tekst:

En février 2020, je questionnais le Collège sur l'état d'avancement du « Plan crèches ». En effet, plusieurs dossiers importants sont en cours et certaines crèches devaient voir le jour sous peu. Il me semble donc important de refaire le point. Comme vous savez, la liste d'attente pour une place dans nos crèches publiques ne fait qu'augmenter, il est donc primordial d'éviter au maximum les retards ou des blocages de dossiers.

Tout d'abord, j'aimerais savoir quand prévoyez-vous l'ouverture de la crèche « Les Petits Bateaux », du projet « Nautilus » ? A l'époque, vous annonciez l'inauguration fin d'année 2020. Finalement, la crèche est toujours fermée et devait a priori ouvrir en mai 2022. J'ai eu écho que l'ouverture est une nouvelle fois reportée pour septembre 2022. Pouvez-vous me garantir que cette crèche ouvrira en septembre et pouvez-vous me donner les raisons de cet énième report ?

Concernant la crèche « Les Pivoines », développée via le projet mixte de « Citydev », elle devrait voir le jour en cours de l'année 2022. Pouvez-vous confirmer le respect de l'agenda et m'informer du mois d'ouverture ?

Même situation pour « les Boutons d'Or » (CQD « Biestebroeck »), elle devrait ouvrir pour début 2022, qu'en est-il ?

Ensuite, nous avons la crèche « Les Jonquilles », situé route de Lennik, elle devait voir le jour en juin 2021, mais je pense n'avoir rien entendu ni vu concernant son ouverture... Pouvez-vous m'éclairer sur sa situation ?

Pouvez-vous me confirmer que les dossiers concernant les crèches « Mini-Trèfles » et « Prins » ne rencontrent pas à ce stade de problèmes éventuels qui mettraient en péril le projet de construction de celles-ci ?

Où en est le dossier sur le projet de crèche située rue de l'Obus, les « Petits Ramiers », qui est bloqué depuis plusieurs années ?

Pour finir, j'ai également eu écho que le Collège bloquait actuellement les engagements pour les crèches actuels pour raisons budgétaires. Cette situation pose problèmes dans le sens où les remplacements nécessaires pour différentes raisons ne se font pas et cela augmente la charge de travail du personnel. Pouvez-vous m'éclairer sur le sujet ?

Madame l'Échevine EL IKDIMI donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen EL IKDIMI geeft lezing van het volgende antwoord:

Nous avons ouvert ces deux dernières années deux nouvelles crèches : « Les Roses » et « Les Muguets » pour une capacité d'accueil de 165 places. Nous planifions de poursuivre nos efforts pour ouvrir plus de places.

Pour le projet « Nautilus » et la crèche « Les Petits Bateaux », les travaux sont en cours de finalisation et la crèche ouvrira ses portes début juin 2022.

Pour « Les Pivoines », le chantier devrait se terminer fin 2023. Considérant que les retards inhérents à presque tous les chantiers et les délais d'environ 3 mois pour les démarches administratives et de contrôles auprès de l'ONE, après la fin de chantier, la crèche devrait ouvrir au dernier trimestre 2024.

Pour « Les Boutons d'Or », la réception provisoire est programmée en juin 2022. Les éventuelles remarques pour donner suite à cette réception provisoire devront être levées

dans les mois qui suivent, ce qui peut impliquer des travaux et retarder l'ouverture. Il faut également compter le délai des démarches auprès de l'ONE. Nos services prévoient donc une ouverture en janvier 2023.

Pour « Les Jonquilles », la fin du chantier est programmée actuellement au 3^e trimestre 2022. Vu les délais pour lever les remarques à la suite de la réception provisoire et les démarches administratives auprès de l'ONE, nos services prévoient une ouverture pour le 2^e trimestre 2023.

Pour les projets de crèches « Minis Trèfles » et « Prins », je vous confirme que ces dossiers ne rencontrent pas à ce stade de problème particulier. Pour « Les Minis Trèfles » le permis d'urbanisme est encore attendu. Pour le projet « Prins », la CRD a obtenu le permis d'urbanisme et va prochainement lancer les marchés publics pour les travaux de construction.

Enfin, concernant le projet de crèche à la rue de l'Obus, nous sommes en attente d'une modification du « PRAS » par la Région pour pouvoir réactiver ce dossier.

Monsieur l'Échevin WILMART donne lecture de la réponse suivante :

De heer schepen WILMART geeft lezing van het volgende antwoord:

L'ONE a effectué une visite des lieux le 14 février dernier et n'a pas validé l'ouverture de notre crèche. En effet, ils nous ont demandé de procéder à quelques petites modifications ; nous terminons les travaux ce mois-ci.

Une nouvelle visite est d'ailleurs prévue le 6 avril prochain, dès lors, après acceptation de l'ONE, l'ouverture de la crèche est programmée pour mai ou au plus tard en juin 2022 et ce avec une capacité d'accueil de 42 places.

Vous nous dites que le Collège bloque les engagements pour des raisons budgétaires. Je peux vous assurer que cette information n'est pas exacte, la plus belle preuve est que nous avons lancé la procédure de recrutement pour la crèche « Les Petits Bateaux ».

En ce qui concerne les remplacements, à ce jour, ceux-ci ont toujours été acceptés par le comité de suivi.

De plus, pour votre information, par rapport à la charge de travail du personnel la norme « ONE » est d'une puéricultrice pour 7 enfants, à Anderlecht dans un souci constant d'un accueil de grande qualité, la norme est d'une puéricultrice pour 3 enfants, nous avons dès lors un nombre plus que suffisant de collaboratrices travaillant au sein de nos crèches communales.

G. BORDONARO prend acte du grand retard de certaines crèches pour diverses raisons qu'il entend bien. Pendant ce temps, la liste d'attente continue d'augmenter. Dès lors, comment rattraper le retard que l'on prend maintenant ? Il attend aussi le déblocage du dossier de la rue de l'Obus. Il fera ses retours aux échos qu'il a obtenu récemment.

Monsieur le Bourgmestre-Président précise que les réponses données montrent que le nombre de crèches et de chantiers est considérable.

